



"Partenaire de votre bien-être et de votre développement personnel et professionnel"



INFORMATION

DEVENIR

EDUCATEUR SPORTIF



B.P - J.E.P.S

A.F

BREVET PROFESSIONNEL - DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

« ACTIVITÉS DE LA FORME »



L'ORGANISME DE FORMATION

"STATERA"

ATLANTIC-CHALLENGES - LA ROCHELLE 17

- ☛ Association déclarée à la sous-préfecture de Rochefort (17) sous le n° W7740000127
- ☛ identifiant SIRET : 512.619.610.00045
- ☛ APE : 8559A

Siège social :

Atlantic-Challenges
31 rue des Terriers
17220 SAINT VIVIEN
☎ : 07.89.51.28.34

Courriel : contact@atlantic-challenges.fr

Site internet : <http://www.atlantic-challenges.fr>

Renseignements sur la formation

- Directeur : Christophe CORTIULA

☎ : 07.89.51.28.34

contact@atlantic-challenges.fr

- Coordonnateur de formation :

Dominique CORTIULA.

☎ 06.18.92.91.96

contact@atlantic-challenges.fr



BP.JEPS AF

(ACTIVITÉS DE LA FORME)

SESSION 2019-2020

- **Option** : « Cours collectifs »
- **Option** : « Haltérophilie, musculation »

Centre de formation : Atlantic-Challenges "STATERA" La ROCHELLE (17).

Le **BP.JEPS AF** (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité "éducateur sportif", mention "activités de la forme", options "Cours Collectifs" et/ou "Haltérophilie, musculation" est un diplôme de niveau IV. L'arrêté du 05 septembre 2016, créant la mention de ce diplôme, confère à son titulaire les prérogatives suivantes d'exercice professionnel :

Compétences communes à la mention :

- encadrer et conduire des actions d'animation des activités de la forme ;
- organiser et gérer des activités de la forme ;
- communiquer sur les actions de la structure ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques ;
- participer au fonctionnement de la structure organisatrice des activités de la forme.

Compétences spécifiques à l'option « cours collectifs » :

- encadrer et conduire des actions d'animation en cours collectifs.

Compétences spécifiques à l'option « haltérophilie, musculation » :

- encadrer et conduire des actions d'animation en haltérophilie et musculation jusqu'au premier niveau de compétition fédérale en haltérophilie, musculation.

Code du sport : Article A212-1 – Annexe II-1 C.3.1

INTITULÉ DU DIPLÔME	CONDITIONS D'EXERCICE
Cours collectifs	-Découverte d'activités de loisir et d'animation des activités de la forme. -Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage des activités de la forme en cours collectif.
Haltérophilie, musculation	-Découverte d'activités de loisir et d'animation des activités de la forme. -Encadrement, initiation et conduite de cycles d'apprentissage en musculation, en cardio-training et en haltérophilie, jusqu'au premier niveau de compétition fédéral.

OPTIONS PROPOSEES

Le candidat peut s'inscrire :

- **Option** : « Cours collectifs »
- **Option** : « Haltérophilie, musculation »
- **dans les 2 options**



LIEU DE LA FORMATION

- La formation se déroule en alternance :
- au Complexe sportif "STATERA" d'Atlantic-Challenges - 31 rue des Terriers - 17220 Saint Vivien
- par convention dans une entreprise ou dans une autre structure, proposée par les stagiaires au centre de formation sous réserve de son agrément.
- Pendant les séquences de formation en entreprise le stagiaire est placé sous tutorat pédagogique.

ÉCHEANCIER 2019-2020

↳ **Date limite d'inscription** : « vendredi 15 février 2019 »

↳ **Epreuves de sélection** :

- ✚ **Exigences préalables** : **En fonction du planning de la DRJSCS Nouvelle Aquitaine.**
En cours d'élaboration. Le planning vous fournira plusieurs dates et lieux pour effectuer les tests d'entrée (Exigences préalables à l'entrée en formation)
- ✚ **Tests de sélection du centre de formation** « jeudi 28 février 2019 »

↳ **Positionnement** : « vendredi 1^{er} mars 2019 »

Permet la prise en compte des acquis, les allègements de formation et l'individualisation des parcours.

Parcours complet : du 1^{er} avril 2019 au 28 février 2020

Options	Centre formation
1 option	602 heures
2 options	672 heures



ENTREE EN FORMATION

Pour pouvoir entrer en formation le candidat doit :

- ↳ avoir déposé son dossier d'inscription pour l'entrée en formation avant la date limite d'inscription.
- ↳ avoir été admis aux tests de sélection pour l'entrée en formation au BPJEPS.
- ↳ avoir participé au positionnement.





EPREUVES DE SELECTION

Ces épreuves ont pour objectif d'évaluer la capacité du candidat à suivre avec des chances raisonnables de succès cette formation.

2 groupes d'épreuves : - Les exigences préalables. **En fonction du calendrier de la DRJSCS Nouvelle Aquitaine**
- Les tests de sélection du centre de formation (**jeudi 28 février 2019**)

Le candidat devra satisfaire aux exigences préalables pour pouvoir accéder aux tests de sélection du centre de formation qu'il devra réussir pour pouvoir prétendre entrer en formation.

LES EXIGENCES PREALABLES :

Elles sont :

-définies par l'annexe IV de l'arrêté du 05 septembre 2016.

-décrites dans le dossier "tests d'entrée en formation" du centre de formation

Rappel sommaire:

Option «Cours collectifs »

tests techniques d'entrée en formation

✚ ***Epreuve n° 1 : Test navette "Luc Léger"***

-pour les femmes palier 7 (réalisé) L'annonce du palier supérieur indique que le palier inférieur est réalisé

-pour les hommes palier 9 (réalisé) L'annonce du palier supérieur indique que le palier inférieur est réalisé

✚ ***Epreuve n°2 : Démonstration technique de 60 minutes au total (Echauffement collectif 10 minutes - STEP 20 minutes - renforcement musculaire 20 minutes - retour au calme 10 minutes)***

Option « Haltérophilie, musculation »

tests techniques d'entrée en formation

✚ ***Epreuve n° 1 : Test navette "Luc Léger" palier 7 (réalisé) pour les femmes et palier 9 (réalisé) pour les hommes***

✚ ***Epreuve n° 2 : Démonstration technique (Squat, traction, développé couché)***

Dispense des tests techniques à l'entrée en formation

Les qualifications permettant au candidat d'être dispensé des tests techniques à l'entrée en formation sont mentionnées dans le dossier "tests d'entrée en formation" du centre de formation

TESTS DE SELECTION DU CENTRE DE FORMATION :

Ils sont accessibles aux seuls titulaires de l'attestation de réussite aux exigences préalables à l'entrée en formation:

Une épreuve écrite

- Objectif : Elle vérifie la maîtrise de l'expression écrite, les capacités d'analyse et les ressources culturelles.

- Modalités : Analyse de document, résumé et réponse à des questions (durée 1 Heure).

- Critères : Capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse et d'expression écrite.



Un entretien de 20 minutes sur dossier

Il vérifie :

- La motivation
- Le projet professionnel
- L'adéquation du projet de formation du candidat avec l'architecture de la formation
- La validité des pré-engagements : employeur-structure d'accueil, tuteur, financement....

UNITES CAPITALISABLES

La certification valide 4 Unités Capitalisables (UC) constitutives du diplôme :

➤ 2 UC transversales

- UC1: Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- UC2: Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

✚ 2 UC de la mention

- UC 3: Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme
- UC4a (*Cours collectifs*) Mobiliser les techniques de la mention des AF pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option "cours collectifs"
- UC4b (*Haltérophilie, musculation*) Mobiliser les techniques de la mention des AF pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage jusqu'au 1er niveau de compétition fédérale dans l'option "haltérophilie, musculation"

FRAIS D'INSCRIPTION

- ✚ Frais de dossiers et de positionnement : **40.00€.**